



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75077

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Pour le rapporteur, la Française des Jeux, parce qu'elle est société d'Etat, doit, comme les autres opérateurs, se préoccuper du sort des joueurs dépendants. Il lui faut initier ou participer à la réalisation des études nécessaires de ce grave problème de santé publique ; elle se doit aussi de participer au financement et au soutien aux organismes, services ou associations qui aident ou aideront les joueurs en difficulté. Il souhaiterait connaître sa position sur cette constatation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75077

**Rubrique :** Jeux et paris

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2002, page 1841